

Développement durable et FFSA

Depuis le rapport Brundtland de 1987 mentionnant que « le développement durable est un développement qui satisfait aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs », le sport s'est engagé non seulement à travers l'agenda 21 du sport mais aussi par la charte du sport pour le développement durable mise en place par le CNOSF. Ce développement est économiquement viable, écologiquement vivable et socialement équitable et se veut donc durable.

1. Les locaux

Grâce aux subventions du Ministère, du CNDS et de la Société Générale, la FFSA a pu réaliser le réaménagement de ses locaux en répondant à certaines normes du développement durable et de l'accessibilité. Les couleurs du logo fédéral ont été déclinées dans la décoration des locaux.

Par ailleurs, l'objectif était d'optimiser l'espace.

La configuration « open space » est de nouveau remis à l'ordre du jour dans les aménagements pour atteindre l'hyper fonctionnalité.



Environnement

Eclairage : Suppression des lampes halogènes très consommatrices au profit des lampes basse consommation. Création d'un skydome supplémentaire pour bénéficier au maximum de la lumière naturelle.

Imprimerie : Achats de deux nouveaux photocopieurs plus performants. Imprimeur bénéficiant des labels Imprim'vert mais aussi PEFC et FSC (gestion durable des forêts et impression sur papiers recyclés).

Tri sélectif des déchets : Poubelles papier pour les postes de travail, poubelle pour plastiques dans l'espace cafétéria.

Chauffage : Régulation du chauffage via un minuteur pour limiter la consommation d'énergie.

Peinture : Utilisation d'une peinture à l'eau sans solvant évitant la diffusion d'odeur pendant de nombreuses années.

Moquette : Moquette recyclée.

Toilette : Chasse d'eau à double commande.

Entretien des locaux : Utilisation de produits d'entretiens biologiques.

Economie

Politique d'achat responsable dans le choix de fournisseurs répondant aux normes du développement durable :

Mobilier : Achat chez Kinnarps, fabricant suédois responsable (politique de gestion durable des forêts, non utilisation de solvants, utilisation de couvertures réutilisables pour la livraison du mobilier, recyclage de mobilier vers des écoles africaines...)

Social

Salariés : Sensibilisation des salariés au développement durable : extinction des lumières et du matériel informatique, tri des déchets, utilisation de « mugs » aux couleurs de la FFSA pour éviter les gobelets, information sur les principes de l'ergonomie (repose pied pour une bonne position de travail + fiche conseils).

Accès handicapés : Rampe d'accès pour handicapés moteurs.

Cocktail : Le cocktail de l'inauguration des locaux a été élaboré par l'ESAT des fourneaux de Marthe et Matthieu (Colombes (92))

Décoration : Les tableaux qui décorent les murs de la FFSA proviennent des ESAT de Ménilmontant et des Beaux Arts.

2. Les autres actions menées par la FFSA

1) Manifestations sportives

Mise en place d'un cahier des charges sur les championnats nationaux dès 2007 comprenant une fiche « développement durable » qui comporte les points suivants :

- *Gestion des déchets* :
 - o Limitation de la production de déchets, mise en place d'économie d'eau (fontaines à eau au lieu de bouteilles...).
- *Communication éco-responsable*
 - o Consultation de l'Agenda 21 du sport sur le site fédéral dans la rubrique « développement durable ».
 - o utilisation de papier recyclé, limitation des fonds colorés, diffusion électroniques ou groupés
 - o Information et formation des sportifs, des bénévoles, des dirigeants voire du public à la prise en compte du développement durable (une signalétique adaptée, point d'informations, communication ciblée vers les médias).
- *Achats responsables et partenariats*
 - o Travail avec producteurs et prestataires locaux privilégiant les produits et services socialement et écologiquement responsables.
 - o Acceptation des partenaires de la FFSA qui ont été également choisis selon leur respect d'une politique de développement durable.
- *Parcours, équipement et hébergement*
 - o Choix des parcours, équipements et aménagements en tenant compte des considérations environnementales.
 - o Choix d'hôtels à proximité des lieux de la manifestation afin d'éviter l'utilisation de moyens de transports motorisés (pollution, émission de CO2) ou organisation de transports alternatifs (marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage...).

2) Déplacements

Mise en place d'une politique voyage avec Expédia/Egencia favorisant le train.

3) Communication

Porter nos actions à la connaissance de tous à travers nos outils de communication (site internet, newsletter...)

Achat de goodies responsables (stylos recyclés, sacs en coton bio...).

Développement d'un logiciel de prise de licence en ligne pour éviter l'envoi papier à nos 800 associations.

4) Gouvernance

La FFSA a été nommée ambassadeur du Développement Durable au sein de la commission Développement Durable du CNOSE, et participe à certaines réunions initiées également par le Ministère et l'Ademe.

Volonté de promouvoir ces valeurs par la mise en place du Trophée du Sport Adapté Développement Durable le 27 mars 2009, la veille de notre Assemblée Générale.